

Communiqué Pour diffusion immédiate

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

Une hausse significative de candidatures féminines au Québec (43,3%), mais encore loin de la zone paritaire pour les élues

Québec, le 22 octobre 2019 – C’est en ces termes que la directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) a commenté les résultats officiels obtenus tôt ce matin sur la proportion d’élues québécoises à la Chambre des communes (33,3%) du Canada à l’issue du scrutin d’hier. « Si nous nous réjouissons de cette hausse significative de candidatures féminines québécoises, elle ne s’est toutefois pas traduite par une progression équivalente d’élues à la Chambre des communes, d’affirmer *Esther Lapointe*, directrice générale du GFPD.

Rappelons qu’en octobre 2015, les 5 principaux partis politiques (BQ, NPD, PLC, PCC et PV) enregistraient au Québec une moyenne de 27,2% de candidatures féminines alors que 26,9% d’entre elles étaient élues, un écart de 0,3 point de pourcentage. Cette fois-ci, l’écart est de 10 %. « Si les partis politiques ont fait de réels efforts dans le recrutement de candidatures féminines, un deuxième niveau de défi se pose pour ces derniers: celui de présenter des candidatures féminines dans des circonscriptions prenables », de dire *Esther Lapointe*.

Plus de candidatures féminines n’égale pas nécessairement plus d’élues

Le GFPD s’interroge à savoir comment s’assurer que la hausse du nombre de candidates se traduise par une progression équivalente du nombre d’élues. Parmi les hypothèses d’interprétation, il est permis de croire que le renouvellement des mandats, scrutin après scrutin, des députés sortants, ne favorise pas les nouvelles candidatures, notamment celles des femmes.

Rappelons, par ailleurs, que depuis plusieurs années, le GFPD réclame des mesures législatives en faveur de la parité, et ce, tant à la Chambre des communes qu’à l’Assemblée nationale du Québec. « D’ici là, les partis politiques doivent minimalement être à l’affût d’opportunités de circonscriptions prenables pour des candidates. Le recrutement de candidatures féminines doit demeurer un travail en continu à moyen et long termes ».

99 ans après avoir obtenu le droit de vote au Canada, les femmes, qui forment aujourd’hui 50,4% de la population canadienne, occupent tout juste le **tiers** des sièges à la Chambre des communes. « Pourtant, nous sommes en 2019 », de conclure *Esther Lapointe*.

-30-

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Demande d’entrevue : **Nathalie Lavoie**, directrice des communications, GFPD

Cellulaire. : 581 990-5305

**Élues et candidatures féminines selon l'affiliation partisane
Élections fédérales 2015 - Québec**

Formations politiques	Élues	(%)	Candidatures féminines (%)
NPD	7/15	47,0	43,6
Parti vert	S/O	S/O	S/O
Parti libéral du Canada	11/40	28,0	25,6
Bloc Québécois	2 /10	20,0	28,2
Parti conservateur	1 /11	9,1	25,6
Autres partis	S/O	S/O	S/O
Total	21/78	26,9	27,2

**Élues et candidatures féminines selon l'affiliation partisane
Élections fédérales 2019 - Québec**

Formations politiques	Élues	(%)	Candidatures féminines (%)
NPD	0/1	0%	48,7
Parti vert	S/O	S/O	S/O
Parti libéral du Canada	14/35	40,0	39,7
Bloc Québécois	12/32	37,5	44,9
Parti conservateur	0/10	0,0	39,7
Autres partis	S/O	S/O	S/O
Total	26 /78	33,3	43,3

Compilation spéciale, *GFPD*, 22 octobre 2019